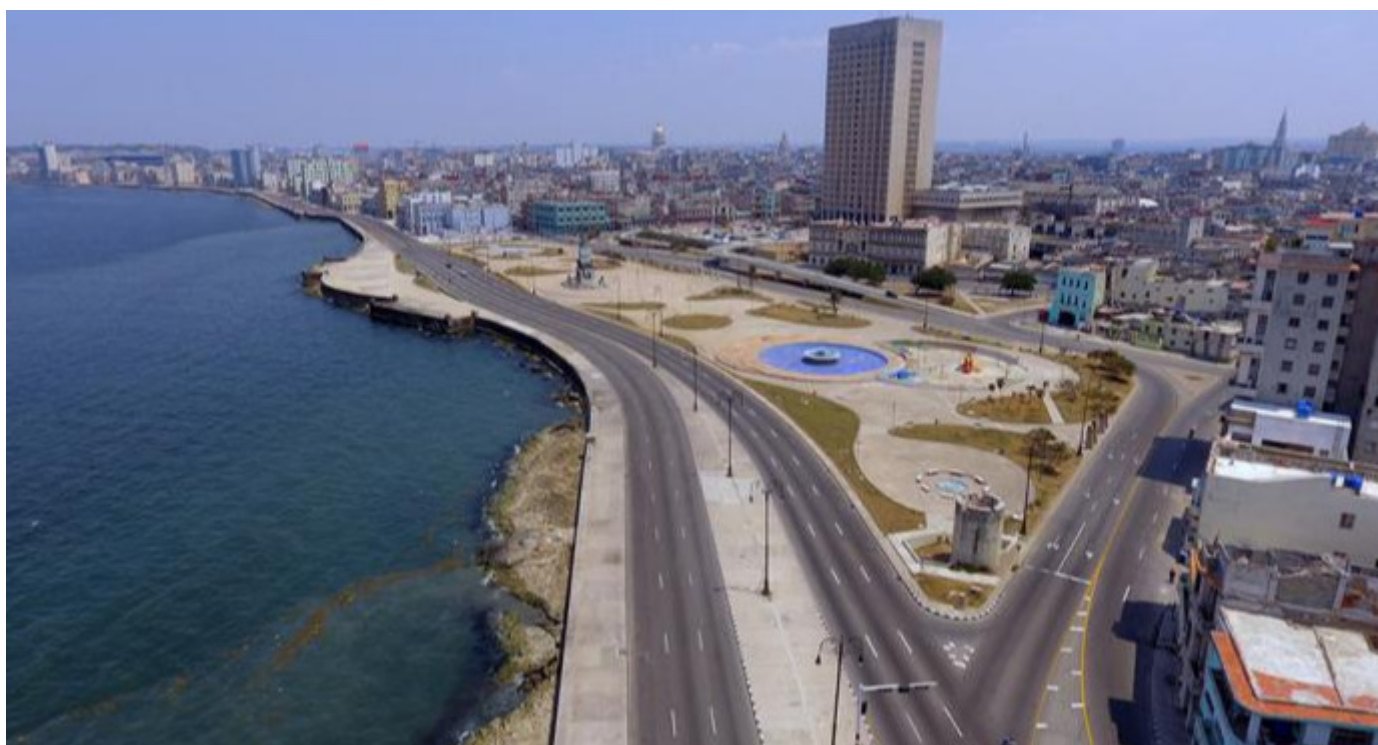


Les autorités cubaines font le suivi des mesures de restriction appliquées à La Havane



Vue aérienne du "Malecon" l'avenue du littoral havanais

La Havane, 2 septembre, (RHC).- Le groupe temporaire pour le contrôle et la prévention du Covid-19 a centré sa réunion de ce mardi sur l'application de mesures visant à réduire la mobilité de la population à La Havane.

Ce mardi matin, les autorités sanitaires ont confirmé 33 nouveaux cas de Covid-19.

573 personnes contrôlées positives développent la maladie dans des hôpitaux notamment de la capitale.

Le ministre de la Santé, le Dr José Angel Portal a apporté des précisions.

«Dans le cas de La Havane, on a reporté 23 cas autochtones. Le gros des cas s'est concentré sur trois communes. Boyeros 6, La Vieille Havane 4 et La Lisa 3. 4 cas sont liés à des événements actifs de

transmission locale et les 19 autres ont été dépestés lors des contrôles réalisés dans des foyers».

Le gouverneur de La Havane, Reynaldo García, a fait une première évaluation des mesures qui sont entrées en vigueur ce mardi afin de réduire la mobilité de la population et de couper la chaîne de contagions dans les 15 communes de la capitale.

Le gouverneur de La Havane a fait état de l'application de 154 amendes jusqu'à midi dont 11 contre des chauffeurs de véhicules de fonction sans l'autorisation requise, 108 contre des personnes qui ne portaient pas le masque ou qui en faisaient un usage incorrect, 17 contre des personnes qui buvaient des boissons alcoolisées dans des sites publics et 19 contre d'autres qui se trouvaient dans des espaces publics non autorisés.

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/nacionales/232959-les-autorites-cubaines-font-le-sui-vi-des-mesures-de-restriction-appliquees-a-la-havane>



Radio Habana Cuba